

Jean-Baptiste André Godin à Émile de Kératry, 27 septembre 1886

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)

Collation2 p. (177r, 178r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile de Kératry, 27 septembre 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52185>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 septembre 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère

Destinataire [Kératry, Émile de \(1832-1904\)](#)

Lieu de destination Route de Kervallon, Brest (Finistère)

Description

Résumé Godin répond à la lettre de Kératry du 21 septembre 1886. Il l'informe que le 23 septembre, il lui a envoyé le numéro du journal *Le Devoir* du 11 octobre 1885 contenant le bilan de l'exercice 1884-1885 de la Société du Familistère et lui annonce que le numéro du 10 octobre prochain contiendra le bilan de l'exercice 1885-1886. Il lui adresse l'étude sociale *La réforme électorale* et le numéro du *Devoir* du 26 septembre qui débute une série d'études sur le suffrage universel.

Notes

- Lieu de destination : « Manoir de Kervallon près Brest » d'après l'index du registre de correspondance.
- La lettre d'Émile de Kératry à Godin du 21 septembre 1886 est conservée dans les archives du Familistère parmi la correspondance passive de Godin (ARCH-FAM-2021-0-0098).

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Élections](#), [Réformes](#)

Œuvres citées

- « Société du Familistère de Guise. Comptes rendus et rapports annuels. Assemblée générale ordinaire », *Le Devoir*, t. 10, n° 422, 10 octobre 1886, p. 641-652. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.10/644/100/838/0/0>, consulté le 1er novembre 2023]
- « Les réformes socialistes. Le suffrage universel : première réforme. I », *Le Devoir*, t. 10, n° 420, 26 septembre 1886, p. 609-612. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.10/612/100/838/0/0>, consulté le 22 novembre 2023]
- « Société du Familistère de Guise. Assemblée générale ordinaire », *Le Devoir*, t. 9, n° 370, 11 octobre 1885, p. 625-634. [En ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k359306/f373>, consulté le 1er novembre 2023]
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Études sociales n° 2 : La réforme électorale et la révision constitutionnelle*, Guise, Imprimerie Baré, \[1884\].](#)

Lieux cités [Europe](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
27 juillet 86

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 21^{er} j'ai eu l'honneur de vous adresser, le 23^{er}, le numéro du Dévoir du 11^e dernier qui contenait le bilan de l'exercice 1884-85 de l'association du Familistère.

Le numéro du Dévoir du 10 octobre prochain contiendra le bilan du présent exercice.

M. le Comte de Kératry

Puisque vous vous intéressez à la question sociale, peut-être lirez-vous avec intérêt la brochure "La réforme électorale" que je vous envoie par ce courrier, ainsi que le numéro du Dévoir du 26^{er} dans lequel je reprends la même question, afin de poursuivre ces études qui me paraissent urgentes en ce moment où la question d'inauguration du suffrage universel se pose dans diverses nations d'Europe.

Veuillez

Veuillez agréer
Monseigneur, l'assurance
de ma parfaite con-
sideration

Gouin